

## Le taux de chômage se stabilise à la fin de l'année

*La situation de la Bretagne face au chômage est contrastée avec un taux de chômage qui se stabilise mais un nombre de personnes inscrites à Pôle emploi qui augmente, toutefois moins qu'avant et moins qu'au niveau national. Comme l'année dernière, les seniors et les chômeurs de longue durée sont les plus impactés.*

### Le taux de chômage se stabilise

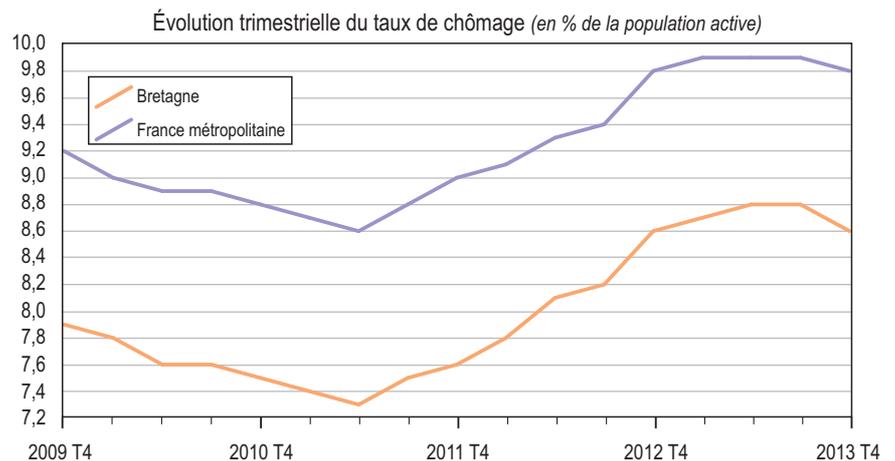
La croissance continue du taux de chômage observée depuis mi-2011 s'est poursuivie au premier semestre 2013 pour enfin s'inverser au second. Fin 2013, le taux de chômage s'établit à 8,6 %, soit à un niveau identique à celui observé fin 2012. Il est toujours en deçà de 1,2 point du taux national (9,8 %). La région se retrouve à nouveau au 1<sup>er</sup> rang de celles ayant le plus faible taux de chômage en compagnie de l'Île-de-France, de Rhône-Alpes, des Pays de la Loire et de l'Auvergne.

L'Ille-et-Vilaine est comme habituellement le département breton le plus épargné avec un taux de 7,9 %. C'est le seul ayant vu son taux de chômage baisser sur un an (-0,3 point). À l'opposé, se trouve de nouveau le Morbihan avec un taux de 9,2 % (+0,2 point sur un an). Les Côtes-d'Armor subissent la même augmentation pour se situer à 8,8 % fin 2013. Le taux de chômage est resté stable dans le Finistère et s'établit lui aussi à 8,8 %.

### La hausse de la demande d'emploi se poursuit en 2013

Malgré un ralentissement de la hausse observé au second semestre, le marché du travail reste dégradé en Bretagne. En effet, la demande d'emploi globale (catégories A, B ou C), qui n'avait cessé d'augmenter au cours de l'année 2012, a enregistré une hausse de 5,4 % en un an, pour atteindre 235 000 inscrits fin décembre. Contrairement à l'année précédente, la dégradation apparaît toutefois un peu moins marquée pour la Bretagne qu'au niveau national (+6,1 %). Les demandeurs d'emploi n'ayant exercé au-

### Baisse du taux de chômage au second semestre 2013



Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

### Stabilisation du taux de chômage sur l'année 2013

Évolution trimestrielle du taux de chômage par département (en % de la population active)

	2012 T4	2013 T1	2013 T2	2013 T3	2013 T4(p)	Évolution 2013T4/2012T4 (en points de %)
Côtes-d'Armor	8,6	8,7	9,0	9,0	8,8	0,2
Finistère	8,9	9,0	9,1	9,1	8,9	0,0
Ille-et-Vilaine	8,2	8,2	8,2	8,1	7,9	-0,3
Morbihan	9,0	9,2	9,3	9,3	9,2	0,2
<b>Bretagne</b>	<b>8,6</b>	<b>8,7</b>	<b>8,8</b>	<b>8,8</b>	<b>8,6</b>	<b>0,0</b>
France métropolitaine	9,8	9,9	9,9	9,9	9,8	0,0

(p) : données provisoires

Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

cune activité (catégorie A) sont 146 200 inscrits en fin d'année, en augmentation de 4,8 % sur un an contre 5,6 % pour la France métropolitaine.

## La dégradation reste plus marquée pour les hommes

En lien avec le recul de l'emploi dans l'industrie et la construction, la situation a continué à se détériorer plus fortement pour les hommes que pour les femmes en 2013. Le nombre d'hommes demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 5,8 %, soit deux points de plus que pour les femmes. Fin 2013, ils sont 78 000 et représentent 53,4 % des inscrits ; leur part a augmenté de 0,5 point par rapport à 2012.

Au sein des catégories A, B et C, les femmes restent plus nombreuses (51,2 %) mais leur part a diminué de 0,6 point en un an. La hausse du nombre d'inscrits chez les femmes est en effet moins forte que chez les hommes (respectivement + 4,2 % et + 6,7 %).

## Les jeunes moins touchés par la hausse de la demande d'emploi

Tandis que le contexte économique reste difficile, la demande d'emploi des jeunes Bretons au cours de l'année 2013 tend à se stabiliser. Au total, fin décembre, 39 500 jeunes âgés de moins de 25 ans sont inscrits en catégories A, B ou C. En un an, leur effectif a augmenté de 0,5 % soit 4,9 points de moins que pour l'ensemble des publics. Le nombre de jeunes de catégorie A diminue légèrement (-0,4 %). Ce résultat est à rapprocher de la mise en place des emplois d'avenir. Cette politique d'emploi, démarrée en 2012 avec 82 contrats signés, est en effet montée en puissance en 2013 avec 2 699 nouveaux bénéficiaires de la mesure en Bretagne.

Comme ces dernières années, la situation des seniors sur le marché de l'emploi continue de se dégrader. Fin 2013, la Bretagne compte 49 400 demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits en catégories A, B ou C, soit une augmentation de 10,8 % en un an. Pour les seniors n'ayant exercé aucune activité, la hausse est encore plus forte (+ 11,9 %). Leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi atteint 20,7 %. Celle-ci tend à se stabiliser après un fort accroissement (de 16,5 % début 2008 à 20,4 % fin 2011) lié à la fin des mesures de dispense de recherche d'emploi.

## 235 000 demandeurs d'emploi inscrits fin décembre 2013

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2013 (en milliers)		Glissement annuel* (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	114,6	78,0	6,7	5,8
Femmes	120,4	68,2	4,2	3,8
Moins de 25 ans	39,5	24,4	0,5	-0,4
25 à 49 ans	146,1	88,8	5,1	3,9
50 ans ou plus	49,4	33,0	10,8	11,9
Inscrits depuis plus d'un an	94,6	nd	13,3	nd
<b>Bretagne</b>	<b>235,0</b>	<b>146,2</b>	<b>5,4</b>	<b>4,8</b>
France métropolitaine	4 974,4	3 372,0	6,1	5,6

nd : données non disponibles

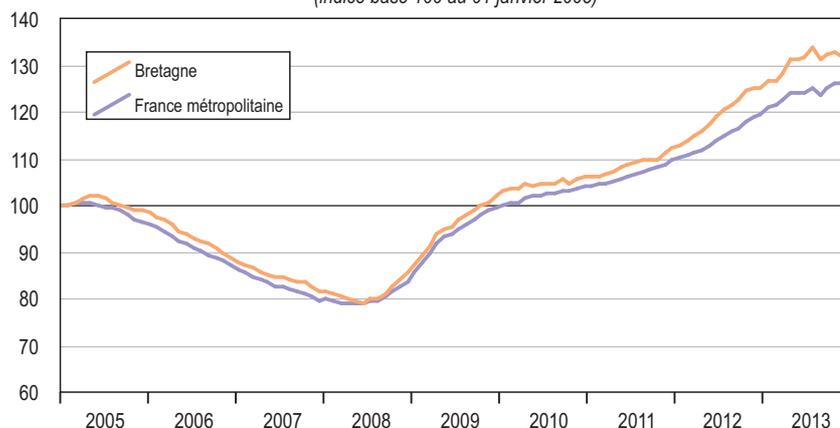
\* : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2012 et le 31/12/2013

Note : données brutes

Sources : Pôle emploi ; DARES

## Un ralentissement de la hausse observé au second semestre

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi (catégories A, B et C) (indice base 100 au 01 janvier 2005)



Champ : demandeurs d'emploi en fin de mois catégories A, B et C ; données CVS ; les séries de la France métropolitaine sont également corrigées des jours ouvrables

Note : données mensuelles

Source : Pôle emploi - Dares, traitement Direccte

Les difficultés accrues sur le marché du travail rendent difficile le retour à l'emploi, impactant fortement la demande d'emploi de longue durée. Ainsi, 94 600 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégories A, B ou C depuis plus d'un an. La hausse observée dès 2011 s'est poursuivie en 2012 et tout au long de l'année 2013 (+ 13,3 % sur un an). Les demandeurs d'emploi de longue durée représentent 40,3 % du total des demandeurs d'emploi, soit 2,8 points de plus qu'en 2012.

■ **Stéphanie Ribouleau** - Direccte,  
**Valérie Molina** - Insee

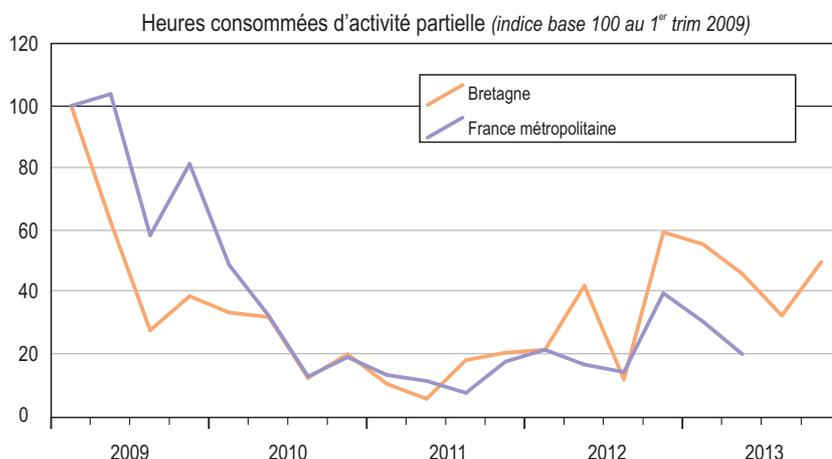
# Chômage et politique d'emploi

## Le chômage partiel augmente en 2013

En 2013, 1 440 demandes d'activité partielle ont été enregistrées contre 1 050 en 2012.

Le nombre d'heures effectivement consommées s'élève à près de 3 millions, de janvier à décembre 2013 et dépasse ainsi le volume enregistré en 2012 (2,2 millions d'heures).

Les secteurs qui recourent le plus fréquemment à l'activité partielle sont l'industrie automobile, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et les travaux de construction spécialisés. À eux trois, ces secteurs concentrent plus de 80 % des heures consommées sur l'année.



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée)  
Source : DARES-DGEFP, extraction Silex

## LEXIQUE

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

### Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

### Ancienneté sur les listes de Pôle emploi

L'ancienneté d'inscription à la fin du mois *m* sur les listes d'un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi mesure le nombre de jours qu'il a passé sur

les listes (en catégories A, B, C). Cette notion se rapporte aux effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, et C.

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi, peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée.

### Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile. Le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité de nature économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs.

La Dares publie trimestriellement des données sur le nombre d'heures et les montants financiers consommés d'activité partielle ainsi que les effectifs concernés (en brut et en CVS) depuis le premier trimestre 2008.

### Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Il est calculé selon les normes du Bureau International du Travail, seul concept permettant des comparaisons internationales. Pour être chômeur au sens du BIT, 3 critères doivent être satisfaits :

- ne pas avoir travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours de la semaine de référence ;
- être disponible pour travailler ;
- effectuer des démarches effectives de recherche d'emploi.

Au niveau national, les taux de chômage au sens du BIT sont estimés trimestriellement à partir de l'enquête emploi. Aux niveaux régionaux et départementaux, ils sont estimés par ventilation du nombre national de chômeurs selon une clé de répartition issue des données de Pôle emploi.